



COMMUNIQUÉ  
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

## **Le ministre Barrette rejette tous les avis et sabre dans l'expertise en technologie médicale de la Côte-Nord**

---

**Baie-Comeau, le 29 septembre 2016** – Le personnel des laboratoires des établissements de santé de la Côte-Nord a été avisé hier qu'en vertu des directives reçues de Québec dans le cadre du déploiement du vaste projet de réorganisation des laboratoires OPTILAB, la majorité des analyses biomédicales sera très bientôt transférée au laboratoire de Chicoutimi. Conséquemment, les laboratoires nord-côtiers ne vont plus employer que quelques personnes chargées des analyses des personnes hospitalisées et des urgences, et les technologistes médicaux changeront d'employeur et relèveront à partir du 1<sup>er</sup> avril 2017 du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Saguenay–Lac-Saint-Jean.

« Ces annonces constituent de bien mauvaises nouvelles pour les personnes salariées mais aussi pour la population, qui perdra de précieux services de proximité, déplore Sylvain Sirois, responsable politique de la région au sein de l'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS). C'est quand même étonnant qu'on décide d'aller de l'avant avec ce projet malgré l'opposition exprimée au cours des derniers mois par les syndicats, les médecins spécialistes, les députés, les maires, les préfets et même les citoyens. » Rappelons qu'une pétition lancée par l'APTS réclamant un moratoire sur le déploiement d'OPTILAB, signée par 20 000 personnes à travers le Québec, a été déposée à l'Assemblée nationale le 22 septembre dernier.

Les technologistes médicaux conçoivent mal qu'un ministre, médecin de surcroît, puisse ainsi faire fi des nombreuses mises en garde et appels à la prudence qui lui ont été transmis. « Nous n'avons toujours aucune garantie quant à la sécurité des échantillons et aux conditions de transport. C'est une grande quantité de matière vivante, fragile, prélevée parfois douloureusement, que nous allons mettre dans des boîtes et envoyer en se croisant les doigts à des centaines de kilomètres, explique Sylvain Sirois. Procéder dans la précipitation à une réorganisation de cette ampleur nous rend extrêmement inquiets. »

Une délégation syndicale s'est adressée aux membres du conseil d'administration, réunis hier en soirée à Sept-Îles, pour leur faire part de l'amertume du personnel. « Nous leur avons demandé s'ils étaient conscients de laisser ainsi aller l'expertise en technologie médicale constituée au fil des ans sur la Côte-Nord et s'ils avaient renoncé à faire du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Côte-Nord un véritable établissement indépendant au service de la population de son territoire », relate le porte-parole syndical.

### **À propos de l'APTS**

L'APTS est une organisation syndicale qui regroupe 32 000 Indispensables, occupant des postes professionnels et techniques dans les domaines du diagnostic, de la nutrition, de la réadaptation, de l'intervention psychosociale, du soutien clinique et de la prévention. De ce nombre, 3 200 sont des technologistes médicales. L'APTS représente 78 des 80 technologistes médicaux de la Côte-Nord.

–30–

Pour information :

Sylvain Sirois, répondant politique APTS sur la Côte-Nord

Cell. : 418.951.8742